Pontoise (95) : une association d’extrême-gauche obtient la modification du panneau explicatif de la statue du général Leclerc, beau-frère de Napoléon, présenté comme un “criminel esclavagiste et colonialiste”

18/07/2022 à 20h14



DEBOULONNAGE « Il n’est pas acceptable de présenter le général Leclerc comme un pacificateur », écrit cette association, qui met en avant ses opinions esclavagistes et ses « crimes de guerre »

Un « criminel esclavagiste et colonialiste ». C’est ainsi qu’une association qualifie le général Leclerc, général français de la Révolution et beau-frère de Napoléon, en demandant que la statue qui lui est dédiée à Pontoise (Val-d’Oise), sa ville de naissance, soit présentée autrement pour « rétablir la vérité » sur cet homme.

« Il n’est pas acceptable de présenter le général Leclerc, qui n’est lié à Pontoise que pour y être né, de manière

unilatéralement positive, comme un pacificateur, alors que les historiens s'accordent sur le fait qu'il a non seulement rétabli l'exclavage sur Saint-Domingue, mais qu'il s'y est de plus rendu coupable de crimes de guerre, voire de génocide, sur la population locale », écrit dans une requête adressée au tribunal l'association Pontoise A gauche Vraiment.

Sur le panneau présentant la statue du général Leclerc, est écrit : « Né à Pontoise en 1772, le Général Leclerc s'était illustré, en 1796, lors de la campagne d'Italie que conduisait Bonaparte. Devenu l'époux de Pauline Bonaparte en 1797, il aida à son beau-frère lors du coup d'État du 18 brumaire. Envoyer par celui-ci à l'île de Saint-Domingue pour la pacifier, il s'acquitta remarquablement de sa tâche, avant d'être terrassé par la fièvre jaune en 1802. »

(…) L'association Pontoise A gauche Vraiment a demandé en février à la mairie de retirer le panneau explicatif situé en face de la statue, et de le remplacer par un autre, qui « rétablisse la vérité », selon elle. La mairie ayant ignoré ses demandes, l'association a saisi le tribunal administratif en juin, mettant en avant les écrits du général Leclerc, qui affirmait selon elle dans une lettre : « Il faut détruire tous les Nègres des montagnes, hommes et femmes, ne garder que les enfants au-dessous de 12 ans », rapporte la requête, que s'est procurée *20 Minutes*.

Selon l'association, laisser un tel panneau pourrait être contraire à la loi du 21 mai 2011 sur la reconnaissance de la traite et de l'esclavage comme crime contre l'humanité.

Selon différentes sources concordantes, la ville de Pontoise est en train de travailler à l'écriture d'un nouveau texte de présentation du général Leclerc, qui devrait être soumis à des historiens.

(…)20minutes.fr